

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education
www.la-recherche-en-education.org

N° 4 (2010), pp. 32-48

La séquence didactique, point de rencontre des activités pédagogiques

Catherine Awoundja Nsata

École Normale Supérieure de Yaoundé

Résumé

Plus de dix ans après la mise en œuvre du découpage séquentiel dans les établissements secondaires du Cameroun, interrogations, incompréhension, doutes et profondes remises en causes persistent. « La séquence didactique, point de rencontre des activités pédagogiques » révèle une appropriation et une application insuffisantes de cet outil de gestion de l'année scolaire par les acteurs. L'étude montre que la séquence didactique très souvent reléguée au second plan est la plaque tournante de toute activité pédagogique. Elle suggère par conséquent une nouvelle conception du découpage de l'année scolaire en quatre séquences.

1. Introduction

La présente étude a pour objet l'évaluation de l'implantation du découpage séquentiel dans l'organisation pédagogique de l'année scolaire du système éducatif des enseignements secondaires au Cameroun. Jusqu'en 1995, l'organisation de l'année scolaire était régie par un arrêté ministériel annuel. Cet arrêté mettait l'accent sur la gestion administrative notamment les processus administratifs et les conditions d'évaluation académique et disciplinaire. A ce titre, il permettait de déterminer les différentes étapes du processus à savoir : le début effectif des cours ; la tenue de l'Assemblée Générale pour donner les grandes orientations de l'année scolaire et mettre en place les différents conseils d'établissements. Il fixait également les conditions d'évaluations académiques : évaluations continues dans les classes intermédiaires ; organisation et tenue par les chefs d'établissement, une fois tous les quinze jours, des réunions de concertation pédagogique avec l'ensemble des Animateurs Pédagogiques.

Avec l'arrêté n°78/B1/1464/MINEDUC/SG/IGP/ESG/ESTP/EPMN du 14 Août 1996 fixant les périodes d'interruption des classes en République du Cameroun durant l'année scolaire 1996/1997, les responsabilités sont clarifiées au double plan administratif et pédagogique. Cet arrêté qui est renouvelé chaque fin d'année distingue clairement le découpage de l'année scolaire (périodes d'interruption des cours) de l'organisation pédagogique de l'année scolaire (enseignements/évaluation).

Le découpage de l'année scolaire prévoit : la durée des trimestres, la période réservée aux examens officiels, les périodes d'interruption des classes et les congés des élèves. Ce découpage se présente ainsi comme un calendrier des activités d'une année scolaire.

L'organisation pédagogique de l'année scolaire par contre se présente en six séquences d'au moins cinq semaines chacune avec des activités et des acteurs bien identifiés. Sont concernés par ces activités : la direction de l'établissement, les animateurs pédagogiques, les professeurs principaux, les professeurs, les élèves et les parents d'élèves qui élaborent et gèrent la mise en œuvre d'une part, les conseillers pédagogiques, les inspecteurs pédagogiques régionaux et nationaux qui assurent le suivi/évaluation externe d'autre part.

Dix ans après la mise en œuvre de cet outil de gestion de l'année scolaire, interrogations, incompréhensions, doutes, résistances et profondes remises en cause persistent. Même les avis des responsables pédagogiques semblent divergents au sujet de la gestion des séquences dans les établissements scolaires. L'esprit des séquences pose donc problème.

Il y a ceux qui pensent que le changement a été imposé sans aucune préparation préalable des maillons de la chaîne pédagogique ; de ce fait, les différents acteurs ne semblent pas comprendre l'esprit des séquences. D'autres estiment qu'il faut distinguer la séquence administrative de la séquence didactique alors que certains rejettent en bloc cette idée. Pour d'autres encore, la compréhension tout comme l'application dépendent des établissements et de la spécificité de la matière enseignée.

Cette compréhension et cette application approximatives créent des dissonances et des contradictions dans la gestion des séquences au sein des établissements scolaires. On peut à propos relever un certain nombre de déviations dans leur pratique. A titre illustratif, certains Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires organisent les compositions à la place des évaluations séquentielles compromettant ainsi la couverture des programmes d'enseignements et des 900 heures annuelles de cours réglementaires ; les élèves sont plus évalués qu'ils ne reçoivent des enseignements et ce, à des périodes bloquées, ce qui réduit considérablement le temps de révision des élèves des classes d'examens. A cela s'ajoutent les effectifs pléthoriques qui ne permettent pas une bonne gestion des séquences dans les salles de classe.

Face à ces dysfonctionnements, le niveau d'application du découpage de l'année scolaire en six séquences ne serait-il pas tributaire du niveau d'appropriation de cet outil de gestion pédagogique de l'année scolaire par les acteurs du système des enseignements secondaires ?

Quatre variables peuvent permettre de répondre à cette préoccupation : la séquence administrative, la séquence didactique, le suivi/évaluation interne et le suivi/évaluation externe. Dix ans après le découpage de l'année scolaire en six séquences, il convient d'évaluer à mi-parcours le niveau d'application et d'appropriation des dimensions de cet outil de gestion pédagogique de l'année scolaire.

1.1. Pourquoi évaluer la gestion des séquences dans les établissements du secondaire ?

L'évaluation des politiques éducatives est une obligation institutionnelle et morale. Dans ce sens, l'évaluation de la gestion des séquences dans les établissements scolaires du MINESEC revêt une importance au double plan méthodologique et managérial. Cet article permet en effet de mesurer à mi-parcours le degré de mise en œuvre du découpage séquentiel de l'année

scolaire. De manière spécifique, il s'agit de mettre en évidence les dysfonctionnements susceptibles d'entraver la réussite du système éducatif camerounais, et de faire en sorte que la gestion des séquences soit améliorée dans les établissements scolaires.

Au plan méthodologique, l'évaluation de la gestion des séquences ainsi amorcée devra faciliter l'implantation d'autres changements organisationnels. Dans l'APC, les préoccupations d'évaluation sont souvent considérées comme « consommatrices » des revenus, on n'ose pas engager des ressources appropriées pour évaluer et apporter des solutions idoines aux problèmes que soulève la mise en œuvre des changements. On peut comprendre pourquoi plus de dix ans après sa mise en œuvre, le découpage séquentiel dans les établissements scolaires n'a pas encore été évalué.

Au plan managérial, l'évaluation du découpage séquentiel dans les établissements scolaires est un saut qualitatif au niveau de la gestion de l'organisation pédagogique de l'année scolaire. Dans ce sens, cette étude vise à améliorer la gestion des séquences dans les établissements scolaires et à susciter une prise de conscience des responsables des Enseignements secondaires quant à la nécessité du renforcement des capacités de tous les acteurs pour une meilleure intégration de cet outil dans le système éducatif des Enseignements secondaires.

Cette étude propose une évaluation de l'implantation du découpage séquentiel dans les établissements scolaires plus de dix ans après. Une telle orientation permet à terme d'accroître la marge de manœuvre et surtout de diminuer les incertitudes qui affectent la coopération entre les différents maillons de la chaîne pédagogique. Comme on peut le constater, l'ambition n'est pas d'éliminer toutes les difficultés liées à la gestion des séquences, mais de faire évoluer la situation, de la transformer qualitativement, ce qui rejoint la préoccupation de la plupart des évaluations.

La réflexion porte sur deux grandes articulations : le découpage séquentiel comme outils de gestion de l'année scolaire d'une part, et l'appropriation et l'application de cet outil d'autre part.

2. Le découpage séquentiel, un outil de gestion pédagogique de l'année scolaire

Cette étude repose sur le concept de découpage séquentiel comme outil de gestion pédagogique de l'année scolaire. Bien que la notion de séquence soit introduite dans le système des Enseignements Secondaires depuis 1996 seulement, ce concept n'est pas nouveau dans le domaine de l'éducation, d'autres pays, à l'exemple de la France où les programmes sont développés entre dix et douze séquences l'utilisent. Pour comprendre la notion de séquence dans le système éducatif des Enseignements Secondaires au Cameroun, il faudrait remonter, comme nous l'avons souligné plus haut, à l'arrêté n° 78/B1/1464/MINEDUC/SG/ESG/ESTP/EPMN du 14 août 1996 fixant les périodes d'interruption des classes en République du Cameroun durant l'année scolaire 1996/1997. C'est bien dans son volet organisation pédagogique qu'apparaît le terme « séquence » correspondant à une période de cinq ou six semaines d'activités d'enseignement/apprentissage et d'évaluation.

Ce nouveau mode d'organisation de l'année scolaire fait intervenir plusieurs niveaux de responsabilité. Or, chacun de ces niveaux de responsabilité peut être considéré comme une variable susceptible d'influencer la gestion du découpage de l'année scolaire. Il s'agit notamment de la séquence administrative, de la séquence didactique, du suivi/évaluation interne et du suivi/évaluation externe. Ces variables du découpage séquentiel méritent d'être cla-

rifiées pour permettre leur hiérarchisation et aussi pour saisir l'impact de chacune d'entre elles sur la gestion du découpage séquentiel.

2.1. La séquence administrative

La séquence administrative est définie chaque année dans l'arrêté ministériel fixant le calendrier de l'année scolaire en République du Cameroun.

L'arrêté 78/B1/1464/MINEDUC/SG/IGP/ESG/ESTP/EPMN du 14 août 1996 en ses articles 8, 10, 11 et 12, complétés par les dispositions diverses et finales, définit les activités d'une séquence administrative.

2.2. Le suivi/évaluation interne

Les prescriptions des articles sus-évoqués font l'objet d'un suivi/évaluation interne. L'article 9 de l'arrêté mentionné plus haut présente les différentes activités de cet aspect du système. Voilà pourquoi la fin de chaque séquence est marquée d'une période d'intense activité de suivi pédagogique.

2.3. Le suivi/évaluation externe

Les Inspecteurs Pédagogiques Nationaux et Régionaux assurent en effet le suivi/évaluation externe du découpage séquentiel. Ils ont trois missions statutaires annuelles. Au début de l'année scolaire, ils descendent dans les établissements pour le contrôle de l'effectivité de la rentrée. A cette occasion, ils vérifient entre autres documents l'organisation pédagogique de l'année scolaire (prise de service des enseignants, existence des documents pédagogiques, notamment les projets pédagogiques). Au milieu de l'année scolaire, ils reviennent pour les inspections conseils. Ces inspections permettent de vérifier le taux de couverture des programmes d'enseignement, la qualité des évaluations proposées aux apprenants aux première et deuxième séquences, de relever les forces et les faiblesses de l'enseignant et lui proposer des solutions visant l'amélioration de ses pratiques de classe. Vers la fin de l'année scolaire, les inspecteurs procèdent à l'évaluation sommative des enseignants. Cette évaluation porte en principe sur le degré d'intégration des conseils reçus au cours de l'année scolaire et surtout les corrections apportées aux défaillances constatées lors des inspections conseils. A ces inspections, il faudrait ajouter les journées pédagogiques qui constituent des fora d'échanges entre enseignants et responsables pédagogiques.

La pratique recommande cependant de distinguer la séquence didactique de la séquence administrative. Or, de tous les écrits disponibles sur le découpage de l'année scolaire en six séquences, la séquence didactique n'apparaît pas clairement. La séquence administrative fait vaguement allusion à cet aspect du système en annonçant « le bon déroulement des enseignements et l'organisation des évaluations sous forme de devoirs surveillés, éventuellement harmonisés »¹ sans toutefois préciser les activités que devrait mener un enseignant dans sa classe pour répondre à cette préoccupation. Pourtant, il existe une abondante littérature à ce sujet. Ce silence sur la séquence didactique dans un document qui se veut un guide de l'organisation des activités aussi bien administratives que pédagogiques provient sans doute de la multiplicité des matières enseignées et surtout de la spécificité de chacune d'elles. Personne n'ose s'y aventurer ouvertement. C'est peut-être l'une des sources de dissonances.

2.4. La séquence didactique

La séquence didactique est un élément du projet pédagogique. L'enseignant doit exécuter un programme. Au début de chaque année scolaire, les enseignants d'une discipline, dans le cadre du conseil d'enseignement, élaborent des projets pédagogiques par niveau. C'est à partir de ces projets pédagogiques que l'enseignant confectionne la séquence didactique d'une classe donnée : on parle de contextualisation des savoirs et leur transformation en objectifs d'apprentissage. Cette définition de la séquence didactique nécessite une bonne compréhension des notions de programme d'enseignement, de projet pédagogique et de décloisonnement des apprentissages.

2.4.1. Le programme d'enseignement

Texte officiel réglementant les enseignements de chaque discipline sur l'ensemble du territoire, le programme est un outil incontournable de la séquence didactique. Roberte Tomassone définit en effet le programme comme :

*« un texte réglementaire, texte officiel qui sert de référence nationale pour fonder dans chaque discipline, à chaque niveau, le contrat d'enseignement, c'est-à-dire le cadre à l'intérieur duquel l'enseignant fait les choix adaptés aux élèves. Il a par ailleurs pour fonction d'établir une clarification entre les différents niveaux et de définir les compétences que les élèves doivent acquérir à chacun de ces niveaux ».*²

M. Nadeau ajoute qu'un programme est « un ensemble organisé de buts, d'objectifs, de contenus organisés de manière séquentielle, de moyens didactiques, d'activités d'apprentissage et de procédés d'évaluation pour mesurer l'atteinte de ces objectifs »³. Le programme est donc à distinguer de tout autre texte voisin à l'instar du commentaire de programme, de la liste officielle des manuels, des instructions officielles ou du manuel scolaire. Le programme apparaît à ce titre comme l'outil de base de la séquence didactique, elle-même élément du projet pédagogique.

La définition du programme par Roberte Tomassone fait apparaître la notion de « contrat » d'enseignement, une autre notion qui gravite autour de la séquence didactique et qui lui confère son caractère révolutionnaire. Dans les années 50, on assiste à une véritable révolution copernicienne dans le secteur éducatif. L'apprenant cesse d'être le réceptacle des savoirs que lui impose l'enseignant pour devenir le centre de son apprentissage.

Le code civil français, en son article 1101, définit le contrat comme étant « une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner, à faire ou ne pas faire quelque chose. »⁴ La pédagogie du contrat apparaît par conséquent comme une modalité selon laquelle les buts et les activités font l'objet, pour les atteindre, d'une négociation entre partenaires.

L'enseignant ne choisit pas lui-même les finalités, les objectifs et les programmes, il les connaît et y adhère, mais c'est l'institution par le biais des textes officiels qui les impose à tous. Il est expert dans sa discipline et il dispose de la maîtrise des contenus ; il est responsable des méthodes pédagogiques, joue un rôle de médiateur des savoirs et conçoit les situations les plus favorables pour leur acquisition et c'est lui le responsable de l'évaluation.

2.4.2. Le projet pédagogique

Le projet est un outil autour duquel gravitent les notions d'objectif, de contrat, de mise en œuvre et d'évaluation. Ainsi, avoir un projet c'est : définir des objectifs ; programmer une

série d'actions à accomplir en vue d'atteindre ces objectifs ; prévoir et utiliser des instruments et des procédures d'évaluation afin d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs définis grâce aux actions programmées et enfin, suivre des démarches contractuelles.

Par rapport aux définitions du dictionnaire, on peut retenir deux versions du projet : « le projet-visée » qui est une intention et met en jeu les notions de motivation et d'anticipation et « le projet-programmatique » qui est un dessein et est associé aux notions d'organisation, d'action et d'évaluation. Dans un cas comme dans l'autre, la notion de temps joue un rôle très important. La démarche de projet est en fait une démarche de planification que les individus ou des groupes utilisent dans des conditions déterminées pour atteindre certains objectifs.

Dans le cas du projet pédagogique, il s'agit d'un ensemble de modalités de gestion pédagogique des activités scolaires (motivation, participation et à terme autonomie de l'élève). Il y a projet pédagogique lorsqu'une succession d'activités se constitue et se structure pour donner une construction explicite reposant sur des principes en accord avec les besoins d'apprentissage réels des élèves. L'enseignant opère des choix initiaux et essentiels. Le projet pédagogique donne à l'ensemble le moyen de piloter plus efficacement son action et permet aux élèves d'en comprendre la signification. Le projet apparaît ainsi comme une conduite d'anticipation, une construction d'une succession d'actes et d'évènements potentiels, organisés a priori, sans repère éprouvé.

L'homme a besoin de projeter et de se projeter dans l'avenir. Le projet exprime donc ce désir de donner un sens, une signification ou une direction à ce que l'on fait tant il est vrai qu'une vie sans projet reste végétative. Le projet concrétise en effet les motivations, les aspirations des individus. Il importe cependant que l'existence des repères soit affirmée et que les multiples formes et transformations du projet soient explicites. Quelques questions sont utiles à ce propos : D'où partons-nous ? Où allons-nous ? Où sommes-nous ? Quels autres voies ou rythmes aurions-nous pu adopter ? Ces questions fondent l'évaluation permanente de toute entreprise humaine.

L'ensemble des séquences didactiques d'une année scolaire forme le projet pédagogique. A la différence de la séquence didactique qui porte sur des activités autour d'un objectif fédérateur, le projet pédagogique est une programmation annuelle des activités d'enseignement/apprentissage d'une classe ou d'un niveau.

Michel Descotes, Jean Jordy et Gérard Langlade définissent le projet pédagogique comme une « *succession de séquences elles-mêmes construites et organisées, s'inscrivant dans une progression visant l'atteinte par les élèves identifiés des objectifs clairement précisés* »⁵. La séquence didactique pour ceux-ci est un ensemble de séances, d'activités visant à faire acquérir à des élèves clairement identifiés un certain nombre de savoirs et de savoir-faire préalablement définis. Partant du programme, la séquence didactique porte six étapes : évaluation diagnostique ; définition des objectifs ; définition d'une progression ; détermination de la durée ; choix des moyens à mettre en œuvre ; détermination des procédures d'évaluation.

La séquence didactique désigne par conséquent un ensemble de préoccupations concernant l'appropriation des savoirs d'une discipline : Pourquoi enseigner telle ou telle notion ? Quoi enseigner ? Comment l'enseigner ? A qui l'enseigner ? En combien de temps faudrait-il l'enseigner ? En vue de quoi faut-il l'enseigner ?

C'est bien le jeu qui se mène entre un enseignant, des élèves et un savoir et que l'on nomme « le triangle didactique »⁶. Bien compris, le découpage séquentiel devrait permettre de : planifier les activités de l'enseignant et ceux des apprenants ; décloisonner les apprentissages ; éviter les périodes bloquées d'évaluation ; sortir de la routine et amener l'apprenant à établir un lien entre les apprentissages et les situations de vie.

2.4.3. De la séquence didactique au décloisonnement des apprentissages

Lorsque les termes « séquence didactique » et « décloisonnement » sont introduits dans les programmes scolaires en France, dans les années 1980-1990, ils sont soumis à une vive critique tout comme elles le sont au Cameroun aujourd'hui, parce que ces notions sont interprétées de diverses manières et souvent erronées.

Pourtant, la technique qui consiste à lier autant que possible les différentes faces d'une même discipline au sein d'une même étape n'est pas une technique nouvelle. Les modifications survenues à cette époque ne représentent qu'une radicalisation théorique du décloisonnement et de l'enseignement en séquences.

Le décloisonnement en effet est une méthode et un parti-pris didactique. Il consiste à penser une discipline donnée dans sa globalité et non pas en divisant en plusieurs disciplines. Les sous-disciplines se trouvent toutes inféodées à un objectif général. Enseigner le français de manière décloisonnée par exemple revient à enseigner l'orthographe, la littérature ou la grammaire non plus séparément mais en tant qu'outils nécessaires à la compréhension de tout texte.

Le décloisonnement est plus une méthode didactique qu'une méthode pédagogique. En effet, les programmes scolaires n'imposent pas à l'enseignant de dispenser par exemple le cours de grammaire et de littérature au sein d'un même cours ou bien le cours de géométrie et celui d'algèbre au cours d'une même séance. Il s'agit plutôt de faire en sorte que chaque sous-discipline soit essentielle pour comprendre l'autre.

Le décloisonnement s'applique non au niveau de la séance, mais à celui de la séquence didactique. On peut bien faire une leçon de grammaire, d'orthographe ou de littérature, l'essentiel est d'assurer la cohérence didactique.

Parlant de cohérence, la séquence didactique est une étape d'enseignement correspondant à un ou plusieurs objectifs d'apprentissage, de compréhension, de connaissance. Elle peut s'étaler sur quelques heures ou quelques semaines voire quelques mois en fonction du niveau de l'apprenant, de sa motivation et des conditions matérielles des autres séquences : il est souvent possible d'en faire plusieurs à la fois.

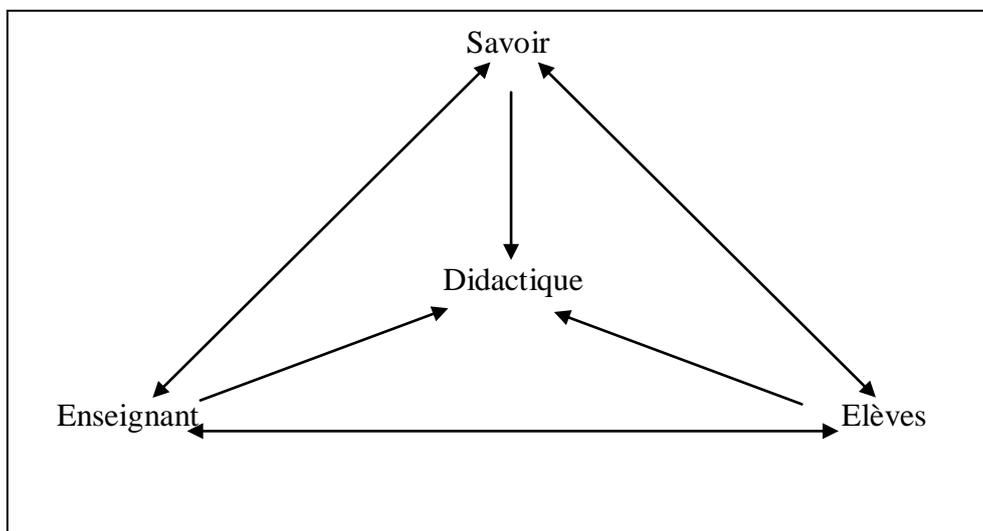
Lors d'une séquence didactique, l'apprenant évolue dans divers domaines pour un même objectif, c'est tout le sens du décloisonnement. En définitive, la séquence didactique est donc applicable à toutes les disciplines et à tous les niveaux.

2.4.4. Autres conceptions de la séquence didactique

Dans une perspective générale, une séquence d'apprentissage est une unité de travail au cours de laquelle, à l'occasion d'activités diverses, les apprenants doivent mettre en œuvre les compétences assimilées, consolider les acquis antérieurs non parfaitement stabilisés et acquérir de nouvelles compétences.

La séquence didactique s'organise autour d'un objectif terminal, exprimé sous forme de tâches, qui spécifient la production que les apprenants auront à réaliser de cette unité de travail. Cet objectif peut être opérationnalisé ou non. Dans cet esprit, les didacticiens ont établi des règles régissant la séquence didactique :

1. l'enseignant choisit un objet d'étude qu'il traite sous l'angle dicté par un objectif établi en fonction des pré-acquis⁷ de sa classe ainsi que des instructions officielles. Il prend en compte la nature des savoirs savants mis en jeu ;
2. l'objet d'étude doit à un moment donné confronter les élèves à une pratique (lecture/écriture/parole) en vue d'une « situation problème » ;
3. la découverte du problème par l'élève doit être empirique et doit engager la conceptualisation de la notion mise en jeu ;
4. l'élève doit être capable de réinvestir la notion (évaluation, exercice...)



La relation entre le savoir et l'enseignant (A) est d'ordre épistémologique, elle se rapporte aux contenus d'enseignement. Celle qui s'établit entre le savoir et les élèves (B) est d'ordre psychologique et se rapporte aux conditions d'appropriation des savoirs. Et enfin, la relation entre l'enseignant et les élèves (C) est d'ordre praxéologique et se rapporte à l'intervention de l'enseignant et à la construction des séquences.

On oppose généralement la *didactique* (transposition des savoirs) à la *pédagogie* (mise en place des stratégies d'enseignement), ce qui revient à opposer les contenus et les démarches ; les connaissances et leurs moyens d'acquisition. Mais cette opposition ne devrait pas exister car la didactique et la pédagogie se distinguent pour se compléter.

Gérard Langlade, didacticien reprend ces règles en trois points :

1. la clarification de l'objet d'enseignement ou la nature de la séquence : à ce niveau, l'enseignant délimite les savoirs et les savoir-faire qu'il entend faire acquérir à ses élèves ; il identifie la nature de la séquence c'est-à-dire la notion, les « fondamentaux » et les lectures possibles ;

2. la contextualisation des savoirs et la mise en place des objectifs : l'enseignant identifie le niveau de la classe, la place de la séquence dans le projet annuel et rassemble les savoir-faire qui seront acquis par les apprenants ;
3. le dispositif didactique : une fois la clarification de l'objet d'enseignement, la nature de la séquence, la contextualisation des savoirs et la mise en place des objectifs assurées, l'enseignant choisit le(s) texte(s) qui va sous-tendre l'acte d'enseignement/apprentissage. Il prépare l'accessibilité des élèves aux textes et prévoit des dispositifs d'évaluation.

2.4.5. Une démarche méthodologique d'élaboration de la séquence didactique

Dans la même perspective que Gérard Langlade, Noël Uguen⁸ propose une démarche méthodologique d'élaboration de la séquence comme approche didactique. Pour cet enseignant de Tle STG, une fois que les savoirs à construire sont identifiés, il s'agit de les analyser, de les traduire en objectif de séquence et, enfin, de proposer à la classe une activité permettant leur appropriation.

L'analyse du concept à étudier se fait en deux temps : une entrée par la définition qui débouche sur le fait que ce concept ne peut être saisi que par distinction à d'autres ; l'autre entrée permet de voir qu'un concept ne se construit jamais seul, mais qu'il s'appuie sur un environnement structuré et structurant mobilisant d'autres concepts.

Après ce travail, les objectifs peuvent être posés. Les objectifs généraux viennent en amont des objectifs opérationnels et portent sur l'identité, le type et l'intention. L'activité porte sur le programme de la discipline à partir du thème de la séquence.

De ce fait, le but de la séquence didactique est d'élaborer

« un savoir scolaire par adjonction successive de réflexions qui ne peuvent émerger que par ce va-et-vient nécessaire et ininterrompu entre le projet didactique et sa mise en acte dans la situation didactique telle une « navette didactique » qu'utiliserait l'enseignant. »

Ces commentaires se déclinent en trois points : la démarche de construction du savoir, la catégorisation et l'évaluation des acquis.

La démarche de construction du savoir est une démarche manipulative et inductive. L'enseignant part d'un exemple ou d'un corpus pour faire observer un objet conceptualisé. Il peut travailler sur la base des exemples et des contre exemples ; cette démarche peut se faire en trois temps : la manipulation, l'observation et la confrontation.

La catégorisation est une configuration centrée sur l'identification des concepts mobilisés. C'est l'élaboration de la catégorisation mentale du concept cible qui constitue l'objectif méthodologique de la séquence.

L'évaluation des acquis ou l'approche par les concepts est une évaluation réalisée à partir des énoncés langagiers que pourraient produire les apprenants au terme de la séquence à l'intérieur du processus de construction. Cet énoncé langagier constitue l'indice de son niveau d'appropriation du concept étudié.

Le bilan diagnostique en amont de la séquence apporte à l'enseignant une donnée objective lui permettant de mesurer le progrès de l'apprenant lorsqu'il le compare à la donnée recueillie à la fin de la séquence. On peut par conséquent affirmer que le projet pédagogique, vaste ensemble à l'intérieur duquel la séquence didactique fait office d'élément de base, ne vise aucunement l'élaboration des savoirs scolaires pour eux-mêmes, mais pour leur pouvoir de structuration de la pensée de l'apprenant.

De ce qui précède, on peut déduire que la séquence didactique, très souvent reléguée au second plan dans le découpage séquentiel de l'année scolaire, commande toute l'activité pédagogique. Car, sans enseignement, il ne peut y avoir d'apprentissage et sans apprentissage, on ne saurait parler valablement d'évaluation. Ces trois moments sont intimement liés dans le découpage de l'année scolaire ; c'est bien ce que le Pr. Ivo Leke Tambo appelle « la trinité »⁹, c'est-à-dire Enseignement – Apprentissage – Évaluation. Il est donc absurde de passer tout le temps à évaluer les enseignements qui n'ont pas été dispensés ou encore les enseignements qui ont été dispensés mais qui n'ont pas été assimilés par les apprenants.

La prise en compte de cette « trinité » donne plus de poids à la séquence administrative dont les éléments sont suffisamment identifiés. Le suivi/évaluation interne et externe se justifie également par les contenus, les méthodes et les stratégies d'enseignement/apprentissage qui débouchent nécessairement sur l'évaluation du degré d'appropriation voire d'application des enseignements reçus. Il semble donc urgent de mettre en congruence les trois grands moments sur lesquels repose le découpage séquentiel.

2.5. Opérationnalisation des concepts

Le découpage séquentiel comme outil de gestion de l'année scolaire repose donc sur quatre variables : la séquence didactique, la séquence administrative, le suivi/évaluation interne et le suivi/évaluation externe.

La séquence didactique porte essentiellement sur la préparation des cours, la diffusion des cours, l'évaluation formative et la remédiation.

La séquence administrative assure le bon fonctionnement de la séquence didactique. C'est le cadre à l'intérieur duquel s'élabore le calendrier des activités, la distribution des rôles et des niveaux d'intervention des acteurs, la planification des différents conseils et la validation des projets pédagogiques. Les projets pédagogiques ainsi validés servent de tableau de bord pour le suivi des différentes disciplines enseignées dans un établissement.

Le suivi/évaluation interne, à son tour, s'occupe de l'appréciation des résultats, de l'organisation des conseils d'enseignement, de l'examen de l'exécution des programmes, de la concertation pédagogique avec la direction de l'établissement, de l'organisation des remédiations et des examens de fin d'année.

Enfin, le suivi/évaluation externe prend en compte le contrôle de l'effectivité de la rentrée, les inspections conseils, les journées pédagogiques et les inspections chiffrées.

Une implantation réussie du découpage séquentiel passe nécessairement par l'appropriation et l'application équilibrées de toutes ces dimensions.

3. Analyse des données

Les données ont été recueillies auprès des acteurs de la chaîne pédagogique des établissements et des personnels en charge du suivi/évaluation externe. Celles-ci ont été analysées en quatre points : d'abord la description de la population à l'étude, puis la mise en application du découpage séquentiel, ensuite l'appropriation du découpage séquentiel et enfin l'estimation du niveau d'implantation du découpage séquentiel. Ces quatre moments devront poser les bases permettant d'émettre un avis sur l'implantation de cet outil de gestion pédagogique de l'année scolaire.

3.1. Analyse descriptive de la population à l'étude

La population à l'étude est composée des personnels des établissements et des personnels de suivi/évaluation répartis dans huit régions de l'ensemble du territoire national. La distribution des répondants obéit soit au secteur d'enseignement, soit à l'ordre d'enseignement, soit au sous-système d'enseignement, soit à la fonction du répondant. Cette répartition des répondants permet de visualiser et de localiser les difficultés liées à l'implantation du découpage séquentiel. Si les problèmes sont bien ciblés, les solutions ou les réajustements adéquats deviennent possibles.

Nous avons déposé environ 450 questionnaires sur l'ensemble du territoire national, huit régions ont répondu favorablement à nos attentes. Des huit régions, nous avons reçu 250 retours, 246 ont été validés, soit 153 répondants dans le public, 27 dans le privé laïc et 66 dans le privé confessionnel.

Cet échantillon qui n'est peut-être pas celui que nous aurions souhaité nous permet tout de même de voir comment sont gérées les séquences dans les établissements publics et privés du secondaire au Cameroun. L'avantage de cet échantillon, c'est qu'il prend en compte aussi bien les établissements des grandes villes que ceux des zones reculées.

Nous avons également bien voulu interroger les acteurs en charge du suivi/évaluation externe afin de comparer leurs réponses et celles des maillons de la chaîne pédagogique des établissements scolaires. L'effectif retenu dans cet échantillon, 60 responsables, soit 13 IPN, 40 IPR et 7 CP, nous a semblé raisonnable quant à sa représentativité.

L'un des aspects que nous souhaitons examiner dans ce travail est sans doute l'origine des difficultés liées à la gestion des séquences. Celle-ci peut être liée à l'ordre d'enseignement ou au sous-système d'enseignement. Ainsi, des 246 réponses validées, 35 viennent des acteurs anglophones, 211 des acteurs francophones, 195 appartiennent à l'enseignement général et 51 à l'enseignement technique.

Cette répartition peut aussi se comprendre, car à l'heure actuelle, il existe au Cameroun plus d'établissements d'enseignement général que d'enseignement technique ; plus d'établissements francophones que d'établissements anglophones. De plus, certains établissements sont soit bilingues, soit polyvalents, ce qui peut fausser les données d'une telle distinction, les intervenants évoluant très souvent soit dans l'un ou l'autre sous-système, soit dans l'un ou l'autre ordre d'enseignement.

Nous avons analysé chacune des variables du découpage séquentiel au triple plan du secteur d'enseignement, de l'ordre d'enseignement, et du sous-système d'enseignement. Le tableau

ci-dessous présente une synthèse du degré d'appropriation des ordonnances de cet outil de gestion de l'année scolaire.

Ainsi, 0,9% des personnels des établissements d'enseignement secondaire ne se sentent pas capables d'appliquer les éléments du découpage séquentiel au plan administratif, 1,4% au plan didactique, 0,5% au plan du suivi/évaluation interne et 3,6% au plan du suivi/évaluation externe. La zone critique est de toute évidence le suivi/évaluation externe. Dans le même ordre d'idées, certains personnels peuvent appliquer très peu d'éléments du découpage séquentiel au plan administratif, 6,4%, au plan didactique, 3,7%, au plan du suivi/évaluation interne, 0,5%, et au plan du suivi/évaluation externe, 8,2%.

Tableau 1. Degré d'appropriation des ordonnances du découpage séquentiel selon les personnels des établissements

	SEQUENCE ADMINISTRATIVE		SEQUENCE DIDACTIQUE		SUIVI/EVALUATION INTERNE		SUIVI/EVALUATION EXTERNE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
pas du tout	2	0,9%	3	1,4%	1	0,5%	7	3,6%
très peu	14	6,4%	8	3,7%	1	0,5%	16	8,2%
modérément	88	40,0%	99	45,6%	94	42,7%	88	44,9%
beaucoup	116	52,7%	107	49,3%	124	56,4%	85	43,4%
Total	220	100,0%	217	100,0%	220	100,0%	196	100,0%

Source : nos calculs.

On comprend que le suivi/évaluation interne pose moins de problèmes de compréhension que les autres variables. Le pourcentage de ceux qui peuvent appliquer certains aspects du découpage séquentiel est à peu près stable entre les différentes variables : 40% au plan administratif, 45,6% au plan didactique, 42,7% au plan du suivi/évaluation interne et 44,9% au plan du suivi/évaluation externe.

Globalement, la gestion de cet outil au plan administratif et au plan du suivi/évaluation interne est assez satisfaisante : 52,7% des personnels des établissements au plan administratif et 56,4% au plan du suivi/évaluation interne pensent avoir une habilité à appliquer les éléments du découpage séquentiel dans leur travail. Quelques difficultés se présentent au plan didactique, 49,3% et au plan du suivi/évaluation externe, 43,4%. Ces deux variables méritent par conséquent d'être suffisamment clarifiées pour permettre leur utilisation conséquente par les différents acteurs.

Tableau 2. Appréciation du découpage séquentiel par les acteurs selon les personnels de suivi/évaluation externe

	SEQUENCE ADMINISTRATIVE		SEQUENCE DIDACTIQUE		SUIVI/EVALUATION INTERNE		SUIVI/EVALUATION EXTERNE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Entièrement en désaccord	14	6,3%	6	2,8%	6	2,9%	1	0,5%
Modérément d'accord	108	48,6%	130	60,2%	118	56,5%	128	69,2%
Entièrement d'accord	100	45,0%	80	37,0%	85	40,7%	56	30,3%
Total	222	100,0%	216	100,0%	209	100,0%	185	100,0%

Source : nos calculs.

Les points de vue sont divergents sur la gestion des séquences dans les établissements. D'aucuns sont entièrement en désaccord avec cet outil de gestion de l'année scolaire parce qu'ils estiment que les éléments du découpage séquentiel ne facilitent pas la programmation des enseignements : au plan administratif 6.3%, au plan didactique 2.8%, au plan du suivi/évaluation interne 2.9% au plan du suivi/évaluation externe 0.5%.

D'autres pensent cependant que certains éléments du découpage séquentiel facilitent la programmation des enseignements, ceux-là semblent être les plus nombreux : 48,6% au plan administratif, 60,2% au plan didactique, 56,5% au plan du suivi/évaluation interne et 69,2% au plan du suivi /évaluation externe. Ces pourcentages prouvent, s'il en était besoin, que les ordonnances du découpage séquentiel sont appliquées dans les établissements secondaires malgré les difficultés rencontrées.

Toutefois, l'aspect administratif est assez préoccupant, car les acteurs pensent qu'on passe plus de temps à faire de l'administration qu'à plancher sur les activités purement didactiques. C'est bien ce qui justifie le faible taux de ceux qui sont entièrement d'accord avec ce système : 45% au plan administratif, 37% au plan didactique, 40,7% au plan du suivi/évaluation interne et 30,3% au plan du suivi/évaluation externe.

L'impression générale qui se dégage, et nous l'avons relevé avec les acteurs de la chaîne pédagogique des établissements, c'est que dans les établissements, on passe plus de temps à faire de l'administration qu'à poser des actes pédagogiques.

Les conséquences d'un tel comportement sont énormes. Au moment où les apprenants devraient prendre normalement leurs congés, ils continuent les cours comme si les périodes d'interruption des classes n'étaient pas indiquées dans l'arrêté ministériel qui organise l'année scolaire. Autrement dit, le texte même qu'on dit respecter en tant qu'outil de gestion de l'année scolaire est foulé aux pieds.

L'impact d'un tel agissement peut ne pas être visible à court terme, mais nous sommes convaincus qu'à long terme, les conséquences seront désastreuses. L'apprenant est constamment sous pression alors qu'il devrait alterner les activités d'apprentissage et les activités ludiques pour son équilibre psychosomatique.

Les appréciations des différents acteurs de la chaîne pédagogique des établissements leur ont permis d'émettre des avis sur la gestion des séquences : ceux qui pensent qu'il faut continuer 12,90%, ceux qui croient qu'on peut améliorer la gestion des séquences dans les établissements publics et privés du secondaire : 82,00% et ceux qui disent qu'on arrête le système, 5,20%. De ce fait, on peut conclure que la majorité des personnels des établissements publics et privés des enseignements secondaires du Cameroun souhaitent une amélioration de la gestion des séquences.

Tout comme les acteurs de la chaîne pédagogique des établissements, les personnels en charge du suivi/évaluation externe se sont prononcés quant à la continuité, l'arrêt ou l'amélioration du découpage séquentiel dans les établissements. Si l'on n'enregistre aucun rejet du système, très peu de ces personnels sont favorables à ce qu'il puisse continuer en l'état actuel. 15,4% des IPN, 5,7% des IPR et 16,7% des CP demandent la continuation du système de découpage séquentiel.

Mais il ne faut pas se leurrer, car tout porte à croire que sous le fallacieux prétexte qu'on respecte les textes ministériels, chacun fait à sa tête comme pour dire « le chien aboie, la caravane passe ». L'évaluation semble avoir pris le pas sur l'activité d'enseignement/ apprentissage alors qu'on ne saurait parler de l'un sans parler l'autre. Ce constat pourrait paraître excessif, mais il reflète la réalité du terrain.

Ils sont cependant nombreux à penser qu'on pourrait améliorer le système de découpage séquentiel sur tous les plans : administratif, didactique, suivi/évaluation interne et suivi/évaluation externe. Les pourcentages sont suffisamment édifiants à ce sujet : 84,6% des IPN, 94,3% des IPR et 83,3% des CP. Comme pour dire qu'il était urgent de revisiter tous les aspects du système de découpage séquentiel et y apporter des réajustements nécessaires.

Conformément à l'évaluation d'implantation retenue dans le cadre de ce travail, notre solution est axée sur les éléments explicites qui fondent le découpage séquentiel et qui apparaissent dans la définition opératoire.

3.2. Vers une amélioration du découpage séquentiel

Améliorer le système de découpage séquentiel au Ministère des Enseignements Secondaires suppose un regard synoptique sur tous ses aspects : administratif, didactique, suivi/évaluation interne et suivi/évaluation externe. Cette amélioration passe nécessairement par la réduction du nombre de séquences et par voie de conséquence la réduction du nombre d'évaluations harmonisées.

Il est question de regarder en face les réalités du système des Enseignements Secondaires qui se trouve à cheval entre le système de l'Éducation de Base et celui de l'Enseignement Supérieur. Il serait hasardeux de calquer son fonctionnement sur l'un ou l'autre des deux systèmes. Or, à y voir de très près, les Enseignements Secondaires fonctionnent à l'image de l'Éducation de Base.

L'Enseignement Supérieur est organisé en deux semestres et l'Éducation de Base en six séquences. Il appartient aux Enseignements Secondaires de trouver leur mode de fonctionnement conformément à leur environnement. Nous pensons à quatre séquences, ce qui réduirait l'hypertrophie de l'activité administrative et donnerait un contenu fiable aux évaluations séquentielles.

La séquence didactique s'organise autour d'un objectif fédérateur. L'enseignant organise les activités d'enseignement/apprentissage et procède à l'évaluation formative à l'intérieur de la séquence didactique. La séquence didactique ne saurait donc se confondre à la séquence administrative.

Si le nombre de séquences administratives est réduit à quatre, le suivi/évaluation interne devient aussi efficace. Tout le processus peut être contrôlé du taux de couverture des enseignements aux stratégies pour atteindre les objectifs formulés après les statistiques des résultats par classe et par discipline.

3.2.1. Nouvelle conception du découpage séquentiel

Outre le rappel des textes organiques y afférents, les dispositions générales et le calendrier de l'année scolaire (dates d'interruption des cours), le texte de découpage séquentiel comme outil

de gestion de l'année scolaire devra ressortir en titre III l'organisation pédagogique en quatre séquences.

L'année scolaire au Cameroun commence au mois de septembre et s'achève au mois de juin. Ce découpage fait penser à neuf mois de classe. Mais si l'on considère les deux semaines de congés de Noël et les deux semaines de congés de Pâques, il reste huit mois. Malheureusement, les huit mois ne sont pas entièrement consacrés aux activités d'enseignement/apprentissage. En tenant compte des jours fériés et des « arrêts intempestifs » des cours, il reste en moyenne 32 semaines de classe. Autrement dit, une séquence administrative compterait huit semaines y compris les jours fériés et les arrêts intempestifs des cours.

Supposons que cette proposition prenne effet à compter de l'année scolaire 2009/2010, cette année scolaire serait organisée de la manière suivante :

- première séquence : du lundi 07 septembre au vendredi 23 octobre 2009 ;
- deuxième séquence : du lundi 26 octobre 2009 au vendredi 18 décembre 2009 ;
- troisième séquence : du lundi 4 janvier 2010 au vendredi 26 février 2010 ;
- quatrième séquence : du lundi 1^{er} mars au vendredi 26 mars 2010 et du lundi 12 avril au mardi 18 mai 2010.
- Remédiations : Pour les classes d'examen, du lundi 24 mai au lundi 14 juin 2010

4. Conclusion

L'évaluation de l'implantation du découpage séquentiel dans les établissements secondaires du Cameroun plus de dix ans après repose sur quatre variables : la séquence administrative, la séquence didactique, le suivi/évaluation interne et le suivi/évaluation externe.

Très souvent reléguée au second plan dans le découpage séquentiel de l'année scolaire, la séquence didactique apparaît comme le moteur de toute l'activité pédagogique. En effet, sans enseignement, il ne peut y avoir d'apprentissage, et sans apprentissage, on ne saurait parler d'évaluation. Ces trois moments sont intimement liés dans l'organisation de l'année scolaire. Leur prise en compte donne plus de poids à la séquence administrative. Le suivi/évaluation interne et externe se justifie aussi par les contenus, les méthodes et les stratégies d'enseignement /apprentissage qui débouchent nécessairement sur l'évaluation du degré d'appropriation voire d'application des enseignements reçus. Il est par conséquent utile de mettre en congruence les activités d'enseignement/apprentissage et d'évaluation.

Les dysfonctionnements apparaissent en effet au niveau de l'application et de l'appropriation de chaque variable et ce, dans tous les établissements secondaires, publics et privés d'enseignement général et technique, anglophone et francophone. Ces dysfonctionnements appellent de toute urgence des mesures correctives. Les manquements constatés concernent notamment l'information et la formation des acteurs de la chaîne pédagogique aussi bien ceux des établissements que ceux de la chaîne de suivi/évaluation externe.

Dans cette optique, la majorité des acteurs de la chaîne pédagogique s'est prononcée pour une amélioration du découpage séquentiel, soit un pourcentage de 82% des personnels des établissements et 83,3% des personnels de suivi/évaluation externe. Ces personnels estiment qu'il faut réduire le nombre de séquences sans toutefois se prononcer sur le nombre à retenir.

La prise en compte de ce cri de cœur et des doléances des enseignants au cours des entrevues, des séminaires de formation et des journées pédagogiques nous permet de formuler des éléments de solutions et recommandations.

L'étude suggère une année scolaire en quatre séquences. Cette approche a pour avantage de prendre en compte toutes les dimensions du découpage séquentiel. De plus, le déficit d'information et de formation pourrait être résorbé grâce au plan marketing mis en place dans cette étude bien que ce volet de la recherche n'apparaisse pas dans le présent article.

Notes

1. Arrêté N° 78/B1/1464/MINEDUC/SG/IGP/ESG/ESTP/EPMN du 14 août 1996 fixant les périodes d'interruption des classes en République du Cameroun durant l'année scolaire 1996/1997.
2. Actes du Séminaire Inter africain sur les programmes de français, Yaoundé 29 mai-2 juin 1995, p. 17.
3. Idem.
4. Cité par M. Descotes, J. Jordy, G. Langlade in *Le projet pédagogique en français : séquences et modules au lycée*, p. 20.
5. M. Descotes, J. Jordy, G. Langlade, *Le projet pédagogique en français : séquences et modules au lycée*, Coll. Didactiques, 1993, p. 58.
6. Chevillard, *Le triangle didactique, la transposition didactique : la pensée sauvage*, 1984.
7. Le pré-acquis : concerne un enseignement spécifique plus ou moins important que l'enseignant a traité dans d'autres séquences. Il est officiel et obligatoire, car, autour d'une notion, viennent se greffer d'autres notions par la suite.
8. Noël Uguen, « Construire le concept « source », une séquence didactique de Noël Uguen, PascalDuplssis@aol.com.
9. « La trinité », cette expression a été utilisée par le Pr. Ivo Leke Tambo, Secrétaire Général du MINESEC au cours d'un entretien du 26 juin 2007.

Bibliographie

- Arrêté n° 73/B1/1464/MINEDUC/IGP/ESG/ET/EPMN du 16 septembre 1994 fixant les périodes d'interruption des classes en République du Cameroun durant l'année scolaire 1994/1995.
- Arrêté n° 78/B1/MINEDUC/SG/IGP/ESG/ESTP/EPMN du 14 août 1996 fixant les périodes d'interruption des classes en République du Cameroun durant l'année scolaire 1996/1997.
- BATAL Christian. *La gestion des ressources humaines dans le secteur public* tome 1, les Éditions d'Organisation, 1997.
- BONAMI M. Logiques organisationnelles de l'école, changement et innovation, in M. BONAMI et M. Garant (dir.), *Systèmes scolaires et pilotage de l'innovation* (pp. 185 - 216). Bruxelles : De Boeck Université, 1996.
- COLLERETTE Pierre, DELISLE Gilles, *Le changement planifié : une approche pour intervenir dans les systèmes organisationnels*, les Éditions Agence d'ARC Inc., s/d.
- COLLERETTE Pierre, SCHNEIDER R. *Le pilotage du changement : une approche stratégique et pratique*, Sainte Foy : PUQ, 1996.
- CRETTON C. Un inspecteur, à quoi ça sert ? *Éducateur*, 17, 4-5, 1992.
- CROS F. Définitions et fonctions de l'innovation pédagogique : le cas de la France de 1960 à 1994, in M. BONAMI et M. Garant (dir.), *Systèmes scolaires et pilotage de l'innovation* (pp 15-29). Bruxelles : De Boeck Université, 1996.

Décret n°2005/139 du 25 avril 2005 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires.

GUERIN Gilles et WILLS Thierry. « La carrière point de rencontre de besoins individuels et organisationnels », in N°56 Décembre 1992 / janvier 1993, pp. 13-25.

GUERIN Gilles. « Avis d'expert : les tendances en gestion stratégique des ressources humaines » in *La stratégie des ressources humaines* pp. 75-79, 1995.

LAFLAMME Marcel. *Diagnostic organisationnel et stratégies de développement : une approche globale*, Québec : Gaétan Morin, 1997.

LETOURNEAU Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Toronto : Oxford University Press, 1989.

LEMIEUX Vincent. *L'étude des politiques publiques : les acteurs et leur pouvoir*, Presses de l'Université de Laval, 2^e éd. revue et augmentée, 2002.

LEVY-LEBOYER Claude. *La personnalité, un facteur essentiel de réussite dans le monde du travail*, Les Éditions d'Organisation, 2005.

Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'Éducation au Cameroun.

PAYETTE Adrien. *L'efficacité des gestionnaires et des organisations*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1998.

Resumen

Después de más de diez años de la implantación de la distribución y secuenciación didáctica en los institutos de educación secundaria de Camerún, persisten numerosos interrogantes, incomprendimientos, dudas y profundos cuestionamientos. «La secuenciación didáctica, punto de encuentro de las actividades pedagógicas» revela una apropiación y una aplicación insuficiente de esta herramienta de gestión del año escolar para los actores. El estudio muestra que la secuenciación didáctica, a menudo muy relegada a un segundo plano, es el nudo gordiano de toda actividad pedagógica. Esta secuenciación propone una nueva concepción de la distribución del año escolar en cuatro etapas.

Abstract

After ten years, we are still confronted to many questions, misunderstandings and constant doubts concerning sequential organization of the school calendar that has been in use in the Ministry of Secondary Education. "Didactic sequence as a meeting point of all pedagogic activities" through the analysis of data, reveals a poor understanding and use of the approach by many teachers, inspectors and school administrators. The study explains that teaching is the main point of every pedagogic activity and recommends a new school calendar with four sequences and many activities to help pedagogic actors appropriate the system and its use.

Resumo

Mais de dez anos após a implementação da divisão sequencial do calendário escolar nos estabelecimentos de ensino secundário dos Camarões, essa divisão continua a ser posta em causa e persistem interrogações, mal-entendidos e dúvidas. «A sequência didáctica, ponto de encontro das actividades pedagógicas» mostra uma apropriação e uma aplicação insuficientes por parte dos actores desse instrumento de gestão do ano lectivo. O estudo mostra que a sequência didáctica, muitas vezes relegada para segundo plano, é o centro de toda e qualquer actividade pedagógica e propõe, portanto, um novo conceito de divisão do ano lectivo em quatro sequências.